



Mairie des Salelles - 48230 SALELLES
Tél/Fax : 04 66 48 21 61

LES SALELLES - COMMUNE

Séance du 20 mars 2025

Membres en exercice : 11

Date de la convocation: 07/02/2025

vingt mars deux mille vingt-cinq l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Michel DUPUY

Présents : 10

Votants : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 0

Présents : Gérard ANDRE, Suzanne BADAROUX, Pierre BONNEFILLE, Alexandre BOVE, Christine BOYER, Michel DUPUY, Marion IMBERT, Lise MALZAC, Alain BERNON, Clément GALTIER

Représentés:

Excusés:

Absents: Florence BARNINI

Secrétaire de séance: Pierre BONNEFILLE

Objet: Affectation de résultat 2024 budget principal - DE_2025_003

Le conseil municipal, après avoir entendu et approuvé le compte financier unique de l'exercice 2024 du budget principal, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024, constatant que le compte financier unique fait apparaître un EXCEDENT de 207 047,26 €

DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - dépense 002)	0,00
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - recette 002)	145 361,80
Virement à la section d'investissement (pour mémoire - 021)	120 347,80
RESULTAT DE L'EXERCICE EN FONCTIONNEMENT : EXCEDENT	61 685,46
Résultat de fonctionnement cumulé (avec antérieur reporté) au 31/12/2024	207 047,26
A. EXCEDENT AU 31/12/2024	207 047,26
Affectation obligatoire à l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	0,00
Déficit résiduel à reporter à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. - 1068	148 437,94
Solde disponible affecté comme suit :	
affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	0,00
affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - recette 002)	58 609,32
B. DEFICIT AU 31/12/2024	0,00
Déficit résiduel à reporter - dépense 002	0,00

Le Maire

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que le présent acte peut faire l'objet, dans un notification, d'un recours contentieux par courrier adressé à 30000 Nîmes, ou par l'application Télérecours citoyens a

Date de transmission de l'acte: 21/03/2025

Date de reception de l'AR: 21/03/2025

048-214801854-DE_2025_003-DE
A G E D I

Le secrétaire de séance

Pierre BONNEFILLE

Le président de séance

Michel DUPUY

Acte rendu exécutoire après
Dépôt en Préfecture le
Et Publication le